



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - JEUDI 9 MAI 2019



## RÉDUCTION DES DÉCHETS

# LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES A BIEN DÉMARRÉ

### DÉCHETS ALIMENTAIRES : UNE RESSOURCE À VALORISER

Épluchures, restes de repas, pains rassis, produits périmés... les déchets alimentaires représentent 30% du poids de nos ordures ménagères. Dans l'agglomération, cela équivaut à 18 000 tonnes par an, soit environ 60 kilos par habitant. Une manne qu'il s'agit aujourd'hui de récupérer pour la valoriser : la collecte doit permettre de produire un compost de qualité, mais aussi une énergie renouvelable (le biogaz), qui pourrait recouvrir les besoins annuels en énergie de 700 logements ou alimenter en carburant des bus et des bennes à ordures ménagères.



*Expérimentée longuement en 2018, la collecte des déchets alimentaires a débuté sur le territoire métropolitain en mars 2019 dans deux premières communes, Grenoble et Echirolles. Alors que le dispositif va progressivement s'étendre dans les mois et années à venir pour atteindre 80% du territoire, le président de la Métropole Christophe Ferrari, le vice-président délégué à la prévention, la collecte et la valorisation des déchets Georges Oudjaoudi et le maire de Grenoble Eric Piolle, ont souhaité aller à la rencontre d'habitants du secteur 4 de Grenoble bénéficiant de la collecte séparée des déchets alimentaires, pour recueillir leur témoignage sur ce nouveau service.*

Chaque année, 18 000 tonnes de déchets alimentaires sont produites dans l'agglomération, soit environ 60 kilos par habitant. Une ressource jusqu'alors inexploitée, qui représente un tiers du volume de nos poubelles. Dans le cadre de sa feuille de route "Déchets", la Métropole a pour objectifs principaux une poubelle d'ordures ménagères réduite de moitié, et deux tiers des déchets recyclés d'ici 2030.

Ces objectifs se traduisent par de multiples mesures, dont la mise en place progressive de la collecte des déchets alimentaires sur 80 % du territoire d'ici 2022. Ces déchets sont destinés à être transformés, au centre métropolitain de compostage de Murianette, en compost utilisé par l'agriculture locale et, à terme, à être « méthanisés », c'est-à-dire fermentés pour produire du biogaz pouvant notamment être utilisé pour alimenter les bus et les bennes de collecte. La Métropole prévoit en effet la construction d'une nouvelle unité de méthanisation sur le site de Murianette, à horizon 2025.

Après une expérimentation à l'automne 2018, cette nouvelle collecte a débuté en mars 2019 dans plusieurs quartiers des communes de Grenoble (secteur 4) et d'Echirolles. Suivront ensuite progressivement, et jusqu'à début 2020, Eybens, Gières, Poisat, Seyssins, Claix, Domène, Grenoble (secteur 1 puis 2) et Murianette.

### CONTACT

**Alexandra Couturier**

04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38

[alexandra.couturier@lametro.fr](mailto:alexandra.couturier@lametro.fr)



**LE SERVICE EN PLUS :  
LES COMPOSTEURS  
GRATUITS DEPUIS 2018**



Le compostage à domicile complète ce dispositif de collecte des déchets alimentaires. En effet, composter ses déchets alimentaires sur place reste la solution la plus écologique et économique, puisqu'elle n'entraîne aucun frais ni pollution liés au transport. La Métropole souhaite donc renforcer ses actions en matière d'accompagnement à la promotion du compostage individuel et collectif en copropriété, ainsi qu'au sein des établissements scolaires, des résidences pour personnes âgées... Ainsi, depuis mai 2018, des composteurs de jardin et des lombricomposteurs spécialement adaptés aux appartements, sont mis à disposition gratuitement des usagers.

> [lametro.fr/compost](http://lametro.fr/compost)

**PREMIERS RÉSULTATS  
DES QUANTITÉS ACCEPTABLES POUR UNE  
QUALITÉ IRRÉPROCHABLE**

Les premiers secteurs concernés par la collecte alimentaire dans les communes de Grenoble et d'Echirolles comptent environ 50 000 habitants, soit 21 500 foyers (13 500 à Grenoble, 8 000 à Echirolles). Au total, ces habitants ont déjà envoyé 75 tonnes de déchets alimentaires au centre de compostage de Murianette (46 tonnes pour Grenoble, 29 tonnes pour Echirolles).



Cela représente une moyenne de 16 kilos/habitant/an, chiffre tout à fait intéressant pour des débuts (la moyenne constatée à Paris est ainsi de 6 kilos/habitant/an) même s'il reste inférieur à l'expérimentation (18 kilos/habitant/an, objectif fixé par la Métropole).

Un résultat qui s'explique notamment par les difficultés d'accès à certaines résidences, et par la typologie des déchets d'avril, différente de celle de l'expérimentation qui a eu lieu en novembre : les légumes consommés en hiver (pomme de terre, courge ...) génèrent en effet plus de feuilles et d'épluchures que ceux du printemps. Ceci laisse augurer des chiffres plus conséquents dans les mois qui viennent.

En revanche, les déchets triés sont globalement de très bonne qualité, les habitants ne faisant quasiment jamais d'erreur. Un point-clé qui prouve une fois encore la motivation à s'approprier cette nouvelle pratique de tri.

**LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN PRATIQUE  
COMMENT ÇA MARCHE ?**

- Chaque foyer concerné reçoit un kit de tri composé d'un bio-seau\*, d'un rouleau de sacs compostables et d'un guide du tri. Un nouveau bac de collecte marron est fourni aux propriétaires et copropriétés.



- Il suffit ensuite de jeter le sac fermé (même non rempli) dans le bac marron tous les 2 ou 3 jours maximum.

- Le bac est ensuite collecté une fois par semaine par la Métropole qui achemine ces déchets au centre de compostage de Murianette, où ils se transformeront en compost.

\* Petit seau avec des aérations équipé d'un sac dégradable étanche mais qui laisse passer la vapeur d'eau des aliments ce qui évite les mauvaises odeurs.

> [lametro.fr/dechetsalimentaires](http://lametro.fr/dechetsalimentaires)

**LE PÉRIMÈTRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES  
QUI EST CONCERNÉ ?**

- **Mars/avril 2019**

Échirolles (hors les quartiers de la Luire, Village II, Essarts, Surieux et les Granges qui seront concernés ultérieurement) / Grenoble Secteur 4 (Alliés - Alpin - Beauvert - Reyniès - Capuche - Grands Boulevards - Exposition - Bajatière)

- **Octobre 2019**

Seyssins / Eybens / Poisat / Gières / Grenoble Secteur 1 (Berriat - St Bruno - Europe - Centre gare - Bastille - Eaux Claires Nord - Jean Macé)

- **Mars 2020**

Claix / Murianette / Domène / Grenoble Secteur 2 (Championnet - Foch - Libération - Centre-Ville - Notre Dame - Mutualité - Ile Verte - St Laurent rive Droite)

> [lametro.fr/dechetsalimentaires](http://lametro.fr/dechetsalimentaires)

